

**PAM**  
**2016**

Bureau  
Environnement  
Humain



# **1<sup>ER</sup> REGIMENT ETRANGER DE CAVALERIE**

A l'intention du personnel nouvellement affecté au régiment et de leurs familles.

## SOMMAIRE

---

Nouveaux arrivants.....	3
Départ de votre ancienne garnison .....	3
Préparer votre arrivée à Carpiagne.....	3
Contacts.....	4
Numéros utiles .....	4
Adresses utiles.....	5
Camp de Carpiagne .....	5
Dossiers logements.....	5
Démarche pour l'attribution d'un logement défense .....	6
Constitution d'un dossier de logement.....	6
Batiments Cadres Celibataires .....	6
Scolarité.....	6
Affaires scolaires mairie de Carnoux.....	6
Ecoles des environs .....	7
Horaires des Bus.....	7
Le Régiment.....	8
Le Camp de Carpiagne.....	9
Les environs du camp.....	10

---

## NOUVEAUX ARRIVANTS

---

Dans quelques semaines vous allez nous rejoindre en terre provençale.

Ce dossier a pour objectif de vous aider à aborder votre future mutation et de faciliter votre intégration dans votre nouvelle garnison.

Ce document est là pour vous présenter les démarches nécessaires aux procédures de déménagement, à l'octroi d'un logement, à la scolarisation de vos enfants et éventuellement l'aide à la recherche d'un emploi pour les conjoints.

Afin de réaliser votre mutation dans les meilleures conditions et de proposer à votre famille une installation dans la sérénité, il est nécessaire de procéder par ordre en respectant un certain nombre de contraintes que vous ne pouvez écarter.

---

### DEPART DE VOTRE ANCIENNE GARNISON

---

Avant toute chose, il est impératif de savoir partir de votre ancienne garnison en laissant une situation saine :

- Check-list de déménagement,
- Résiliation du bail,
- Récupération du dépôt de garantie,
- Changement de résidence (pensez au centre des impôts),
- Notice sur le déménagement Métro,
- MICM.

---

### PRÉPARER VOTRE ARRIVÉE À CARPIAGNE

---

Il est nécessaire d'avoir les documents suivants afin de ne pas perdre de temps pour boucler vos dossiers :

- La photocopie de l'attestation de sécurité sociale ainsi que celle de la mutuelle,
- La dernière fiche de solde,
- Tous les papiers militaires (CIM, BMC, cartes de circulation, etc...),
- Tous les documents concernant le déménagement (remboursement des 10 % restants),
- L'ordre de mutation individuel (5 photocopies au minimum),
- Des photos d'identités de toute la famille (carte CSA, inscription à l'école, etc..),
- Photocopie du livret de famille,
- Photocopie des carnets de vaccination des enfants pour l'inscription à l'école,
- S'il y a lieu, certificat de scolarité et de radiation de l'ancienne école,
- Un chéquier pour les cautions dans les différents organismes de la ville,
- Carte CSA de la saison en cours (facultatif)



Ce qui doit être traité le plus rapidement possible :

C'est le logement, avec la cellule logement du 1<sup>er</sup> REC et l'inscription des enfants dans les écoles. Il est indispensable que rien ne soit négligé au niveau des documents à fournir.

Les coordonnées de votre logement vous seront communiquées après la réunion de la commission d'attribution des logements du GSBdD, puis du bailleur social.

## CONTACTS

### NUMEROS UTILES

#### EN DEHORS DU CAMP

Mairie de Carnoux	04 42 73 49 00
Maison du tourisme	06 42 70 63 31
Gendarmerie nationale	04 42 70 63 33
Police Municipale	04 42 70 63 33
Hôpital d'Aubagne	04 42 84 70 00
Urgences médicales 24/24	15
Dépannage électricité	09 72 67 50 13
Dépannage gaz	0800 473 333
EDF/GDF	08 01 00 00 28
France Telecom	1014
Société des eaux	08 10 40 05 00
Pompiers	04 42 73 52 62 ou 18
Pôle Emploi	04.42.73.49.20



## EN GARNISON



<b><u>Services</u></b>	
Chef de corps (secrétariat)	04 42 73 32 04
Commandant en second (secrétariat)	
Officier Supérieur Adjoint	04 42 73 32 02
Direction des ressources humaines	04 42 73 38 89
Service général	04 42 73 33 12
Cadre de permanence	04 42 73 34 51
Bureau environnement humain	04 42 73 33 72
Officier juriste	04 42 73 33 80
Centre médical	04 42 73 36 12
Club sportif et artistique	04 42 73 33 10
Cercle mixte légion étrangère (CMLE)	04 42 73 33 50
<b><u>Echelon Social</u></b>	
Secrétariat – Mme BEAUGET	04 42 73 32 94
Mme WILLEM	04 42 73 32 92
Mme NOIN	04 42 73 33 27
<b><u>Représentants de Catégories</u></b>	
Président des officiers	04 42 73 33 53
Présidents des lieutenants	04 42 73 34 69
Président des sous-officiers	04 42 73 33 18
Président des brigadiers-chefs	04 42 73 32 40

## ADRESSES UTILES

## Camp de Carpiagne:

**1<sup>er</sup> REGIMENT ETRANGER DE CAVALERIE  
CAMP DE CARPIAGNE  
BP 81460  
13785 AUBAGNE CEDEX**

## Dossiers LOGEMENTS:

**BUREAU ENVIRONNEMENT HUMAIN :**

CAMP DE CARPIAGNE  
BEH / CELLULE LOGEMENT  
BP 81460  
137856 Aubagne Cedex  
PNIA : 821 132 93 72 / 94 31  
TEL : 04 42 73 33 72/34 31  
[famille1rec@outlook.fr](mailto:famille1rec@outlook.fr)

**BUREAU DU LOGEMENT DU GSBDD :**

CASERNE AUDEOUD  
111 AVENUE DE LA CORSE  
BP 20248  
13263 MARSEILLE CEDEX 07  
TEL : 04 91 15 54 70  
04 91 15 54 71 (fax)

---

## DEMARCHE POUR L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DEFENSE

---

Pour obtenir un logement, vous devez remplir un dossier de candidature et le transmettre au BEH du 1 REC - accompagné des pièces justificatives demandées ci-dessous.

Le BEH vous répondra dans les plus brefs délais après réception et contrôle du dossier par la cellule logement Marseille.

---

### CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE LOGEMENT

---

- 1- Imprimer le dossier de demande de logement au BEH- 1REC.
- 2- Photocopie recto-verso des cartes nationales d'identité ou passeports en cours de validité de vous et de votre épouse, pacsée ou concubine.
- 3- Copie du livret de famille si enfant, ou acte de mariage, PACS, certificat de concubinage, actes de naissance si enfants.
- 4- Copie de l'avis d'imposition 2013/2014 au complet, faisant apparaître le nombre de parts.
- 5- Copie de l'ordre de mutation.
- 6- Copie des trois derniers bulletins de salaire.
- 7- Copie des 3 dernières quittances de loyers, ou de l'attestation du bailleur précisant que le paiement des loyers est à jour (sauf pour les loyers prélevés directement sur la solde).
- 8- Justificatif de toutes les allocations perçues (APL, CAF, etc...).
- 9- Justificatifs de tout changement de situation familiale (mariage, divorce, pension alimentaire, naissance, etc.....).
- 10- Fournir vos coordonnées complètes (adresse, téléphone, adresse mail, etc...).

***Le respect des points énumérés ci-dessus dans la constitution et l'envoi de votre dossier « complet » est impératif pour traiter votre demande dans les plus brefs délais et trouver un logement correspondant à votre situation familiale.***

Dans le cas d'une demande de logement hors PAM, vous joindrez au dossier de demande, un CPM (certificat de position militaire) pour le traitement de votre dossier de logement au BL de Marseille.

***Votre dossier prendra rang dès qu'il sera complet.***

---

### BATIMENTS CADRES CELIBATAIRES

---

La succursale du CMLE met à la disposition des cadres célibataires et célibataires géographiques qui en font la demande et selon disponibilité, des chambres conventionnées, au sein du quartier.

---

## SCOLARITE

---



---

### AFFAIRES SCOLAIRES MAIRIE DE CARNOUX

---

Denise SEGARRA, Premier adjoint, déléguée aux affaires scolaires reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Isabelle PAVRAZ (responsable)

Tél : 04.42.73.49.21

Mail : [i.pavraz@mairie-carnoux.fr](mailto:i.pavraz@mairie-carnoux.fr)

Horaires : du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le  
Vendredi de 08h30 à 12h00.

Accueil/Standard

Tél : 04 42 73 49 00

Horaires : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le  
Samedi de 9h00 à 12h00

---

 ECOLES DES ENVIRONS
 

---

 LYCEES
 

---

Aubagne	Sainte Marie	13 rue du jeu de ballon, 13400	04 42 82 31 68
Marseille	Sainte Trinité	55 av. de Lattre de Tassigny, 13009	0491 41 11 98

 COLLEGES
 

---

Aubagne	Sainte Marie	245 chemin de Ricquet, 13400	04 42 84 33 09
Carnoux	Saint Augustin	Av. Jean-Auguste Ingres, 13470	04 42 73 63 06

 ECOLES PRIMAIRES
 

---

Aubagne	Sainte Marie	302 chemin de Ricquet, 13400	04 42 82 31 68
Carnoux	Saint Augustin	Av. Jean-Auguste Ingres, 13472	04 42 08 25 57
Marseille	Saint Jean-Baptiste	14 rue de la Gendarmerie, 13009	04 91 40 28 57
Marseille	Sainte Trinité	55 av de Lattre de Tasigny, 13009	04 91 41 11 98

 CRECHE LES PETITS DRAGONS
 

---

Camp de Carpiagne  
Tél : 04.42.08.96.52

 HORAIRES DES BUS
 

---

Vendredi soir au départ du poste de sécurité :

- 17h45 vers la gare d'Aubagne
- 18h10 vers Marseille métro Castellane

Dimanche soir au départ de la gare d'Aubagne :

- 19h20 vers le camp de Carpiagne



## LE REGIMENT

Le 1<sup>er</sup> Régiment Etranger de Cavalerie

## IMPLANTATION



Le 1<sup>er</sup> Régiment Etranger de Cavalerie (1<sup>er</sup> REC) se trouve sur le Camp de Carpiagne, entre les communes d'Aubagne, Carnoux, Cassis et Marseille. Au cœur du parc national des Calanques, le camp de Carpiagne offre de larges possibilités en termes d'entraînement pour ce régiment de cavalerie tout en étant situé à une dizaine de kilomètres de la deuxième ville de France.

## HISTORIQUE

Héritier du Royal Etranger de cavalerie, créé en 1635 sous le règne du roi Louis XIV, le 1<sup>er</sup> REC, à sa constitution en 1921, prend pour devise celle du roi-soleil, « *Nec Pluribus Impar* » (A nul autre pareil). Après 47 ans passés à Orange, le 1<sup>er</sup> REC s'installe sur le Camp de Carpiagne en Juillet 2014.

## ORGANISATION

Le 1<sup>er</sup> REC se caractérise par une double unicité : il est le seul régiment de cavalerie de la Légion étrangère.

Ce régiment fort de 850 hommes est organisé de la manière suivante :

- 3 escadrons blindés (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) équipés d'AMX-10RC, engins blindés de reconnaissance-feu

particulièrement adaptés aux déploiements amphibies et rapidement mobilisables.

- 2 escadrons de reconnaissance et intervention (4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) équipés de VBL avec mitrailleuses 12.7 et Missiles Milan, mêlant rapidité et puissance de feu adaptée à des objectifs divers.
- 1 escadron de commandement et logistique, rassemblant les fonctions supports du régiment avec notamment les bureaux opérations et instruction (qui inclue la numérisation de l'espace de bataille) et maintenance et logistique.

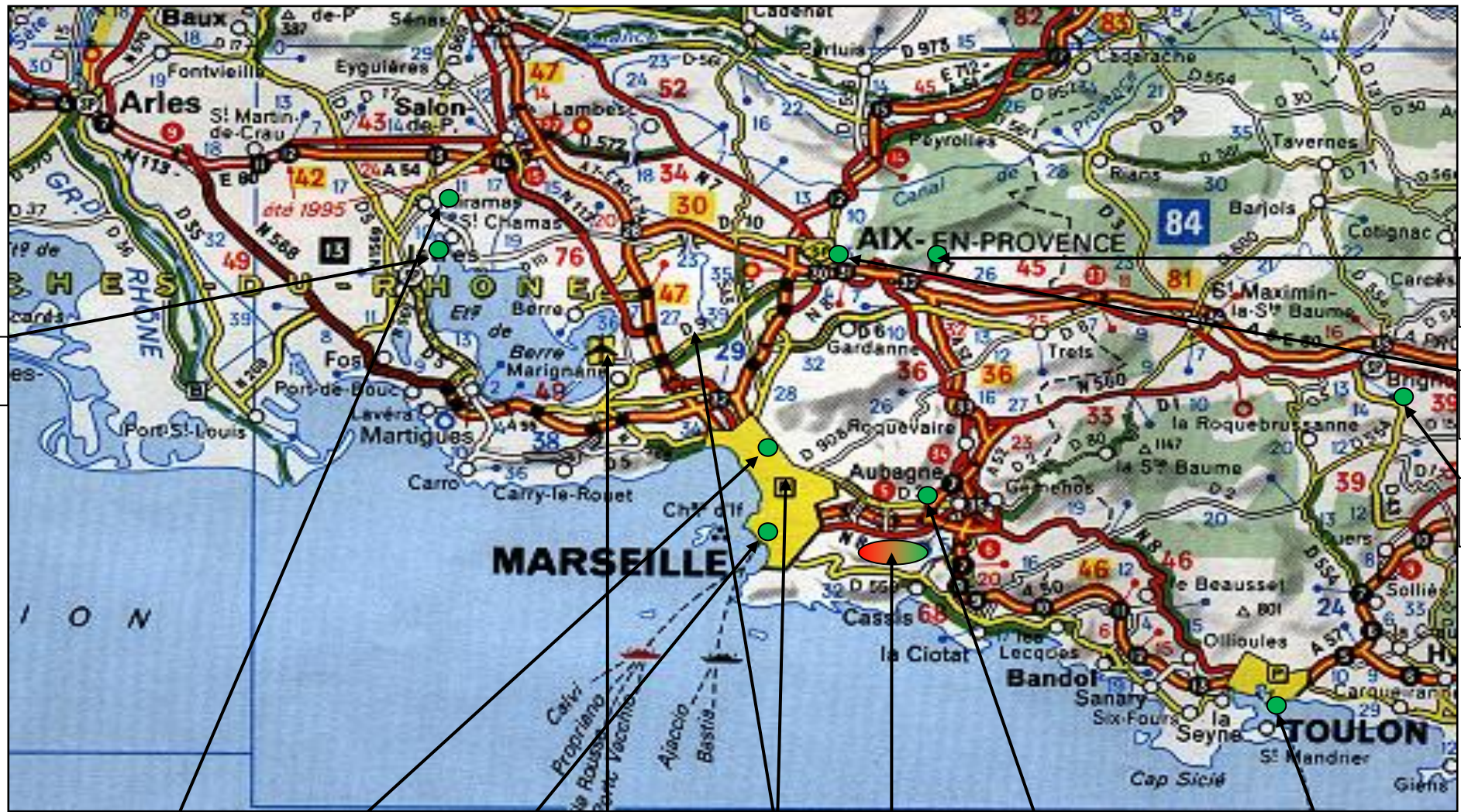
## MISSIONS

Le 1<sup>er</sup>REC est un régiment dont la finalité est l'engagement opérationnel qu'il soit à l'extérieur ou sur le territoire national. Les actions les plus récentes dans lesquelles il a été engagé sont l'opération Serval, en début d'année 2013, au Mali, au cours de laquelle le 1<sup>er</sup>REC est intervenu en premier, et Sangaris, en République Centrafricaine à la tête du GTIA Centurion, en décembre de la même année et une nouvelle fois à l'été 2015. C'est à la protection du territoire national que le 1<sup>er</sup>REC est pour l'année 2016 principalement concentré, avec la mission Sentinelle (Marseille, Nice, Paris)





LES ENVIRONS DU CAMP



Base de Projection

AELE, Puylobier

Lycée Militaire

Sécurité Civile

ZRA Miramas

Camp de Ste Marthe

Caserne Audeoud

Aéroport

Gares TGV

1er REC

1er RE, COMLE, Musée de la Légion Etrangère

Base de projection